

Habitat durable : approches critiques

Appel à articles

Revue Sciences de la société

Numéro dirigé par J. Boissonnade, M. Méquignon, J-P. Mignot

Résumé

Appel à communications pour un numéro thématique de la revue Sciences de la Société s'intéressant aux approches critiques envers la durabilité dans l'habitat, dans ses aspects politiques et normatifs, ainsi que dans ses rapports avec les modes de production de l'habitat et les pratiques habitantes.

Argumentaire

La question du développement durable est régulièrement abordée par les sciences humaines en termes de ville durable et finalement assez peu sur le plan de l'habitat durable, sauf sous l'angle des économies d'énergie (Flamand, Subrémon 2012¹, Bastien 2012², Zélem 2010³, Brisepierre⁴, Robert 2006⁵). Publicisés par les institutions, les dérèglements globaux et les événements qui leurs sont liés parviennent en effet à être à la fois audibles sur la scène médiatique et quantifiables. Pourtant, malgré un travail d'information important, la portée de ces dérèglements n'est pas directement palpable par les populations. Les problèmes sociaux, politiques et moraux sont, pour chacun de nous, plus prégnants parce qu'ils sont socialisés et peuvent être réinterprétés par nos expériences. C'est peut-être en partie pour cette raison que les tentatives de modélisation, forcément réductrices, de la ville durable peinent à convaincre, malgré les moyens dont dispose la recherche en ce domaine. Objet mesurable, circonscrit, produit et pratiqué par un nombre d'acteurs limités, l'habitat semble se prêter davantage à une modélisation permettant d'anticiper sa durabilité. Pourtant, l'effet rebond a montré que même sur un tel objet les anticipations pouvaient relever du château de cartes⁶.

Ce numéro de Sciences de la Société vise donc à saisir dans quelle mesure les critiques qui sont portées par les acteurs à l'habitat durable peuvent nous aider à mieux comprendre les problèmes qu'il rencontre, de la 'production' de cet artefact à sa 'consommation' en passant par les politiques publiques qui sont susceptibles d'assurer son développement.

Dans ce but, nous avons sélectionné quatre axes susceptibles de mettre en perspective les forces, mais aussi les ambiguïtés et les apories de cette « catégorie de la pratique » de la ville durable, que se disputent les acteurs individuels (habitants, professionnels, bailleurs, architectes, etc.) et collectifs (entreprises, institutions, associations, etc.).

¹ Subrémon H., « Pour une intelligence énergétique : ou comment se libérer de l'emprise de la technique sur les usages du logement », Métropolitiques, le 07/11/2012 (<http://www.metropolitiques.eu/Pour-une-intelligence-energetique.html>)

² Bastien J. M. C., « Réchauffement climatique : les contributions possibles de la psychologie ergonomique et de l'interaction humain-machine à la réduction de la consommation d'énergie », *Le travail humain* 3/ 2012 (Vol.75), p. 329-348

³ Zélem M-C., *Politiques de maîtrise de la demande d'énergie et résistances au changement. Une approche socio-anthropologique*, L'Harmattan, 2010.

⁴ Brisepierre G., *Analyse sociologique de la consommation d'énergie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires*

⁵ Robert I., « La diffusion du concept de développement durable au sein des familles : une étude exploratoire », *Recherches familiales*, 2006/1 N°3, p. 149-164.

⁶ Pavan B., « A Grenoble, les ratés du premier écoquartier français », *Le Monde*, supplément Environnement & Sciences, jeudi 10 novembre 2011, p. 8. ; Leysens E., « Retour d'expérience : la tour Elithis est-elle vraiment un "bâtiment à énergie positive" » ?, *Le Moniteur.fr*, Publié le 20/04/2010 (<http://www.lemoniteur.fr/195-batiment/article/etudes-de-cas/701725-retour-d-experience-la-tour-elithis-est-elle-vraiment-un-batiment-a-energie-positive>)

Axe 1 : Politiques

Les forces qui traversent la définition politique de l'habitat durable en termes d'idéal légitime vont transformer radicalement ses représentations, évoluant de la maison bioclimatique et des maisons solaires des années 70-80 aux éco-quartiers puis aux Eco-cités dans les années 2000, pour déboucher récemment sur une banalisation du modèle de l'habitat durable. Face à ces évolutions, certaines critiques vont souligner ses dérives, de l'hypertrophie des approches techniques en amont du projet, à l'absence de prise en compte des spécificités locales. Si ces critiques ont contribué à faire évoluer le modèle, elles ont aussi favorisé la multiplication d'initiatives et d'alternatives. Mais quelles sont, par exemple, les différences entre les mobilisations de riverains vis-à-vis de projets d'aménagements, maintenant bien documentées (Trom⁷, La Branche⁸, Zask⁹), et celles liées à l'habitat ? La légitimité de critiques s'appuyant sur l'expérience plus intime du logement, ne peut-elle être que moins forte ? Les habitants sont-ils alors confrontés à des difficultés plus importantes pour bâtir des alternatives ?

Axe 2 : Normes

La banalisation du modèle de l'habitat durable s'inscrit dans une démarche assurancielle (Breviglieri 2013¹⁰) plus générale, dans laquelle la certification joue un rôle essentiel. Cette démarche prend la place de la logique précédente dans laquelle l'Etat portait de manière générique les droits des populations, ainsi que leur protection (social, santé, travail, etc.). Cette généralisation de la certification est allée de pair avec la multiplication des indicateurs censés rendre compte du réel (Rumpala 2008¹¹). Les acteurs qui portent l'habitat durable s'appuient aujourd'hui sur cette systématisation des dispositifs de durabilité pour encadrer la production de l'habitat. Dans ces conditions, il convient d'interroger la norme, la standardisation, les objets techniques utilisés et les processus mis en œuvre (Neuwels 2014¹²). La logique systémique, caractéristique de l'approche durabiliste, se heurte en effet aux acteurs, aux espaces, aux objets, aux situations et aux usages, ainsi qu'à leurs assemblages.

Les questions qui se posent alors renvoient à une interrogation beaucoup plus générale sur le sens que l'on donne à l'habiter dans sa relation avec un bâti soumis aux contraintes de la durabilité (respect de l'environnement, économie d'énergie, durée de vie, etc...). Dans quelle mesure l'élaboration de la norme et sa mise en œuvre rendent-elles compte des problèmes que pose l'habitat ? Peut-on envisager une conception de l'habiter qui fasse de la technique l'outil de la volonté de tous et de chacun ? Le statut épistémologique de la norme ne renvoie-t-il pas à autre chose que la simple résolution technique, constructive notamment, qui lui donne pourtant sa légitimité ?

⁷ Trom D., « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », *Revue Française de Science Politique*, n°49/1, 1999, p.31-50.

⁸ La Branche S., « L'insoutenable légèreté environnementale de la participation : une problématisation », *VertigO*, Volume 9 Numéro 1, mai 2009.

⁹ Zask J., « Questions environnementales et participation démocratique », *Raison publique*, n°8, avril 2008, pp.43-55.

¹⁰ Breviglieri M., « Une brèche critique dans la "ville garantie" ? Espaces intercalaires et architectures d'usage » in Cogato Lanza E., Pattaroni, L., Piraud, M. et Tirone, B. (dir.), *De la différence urbaine. Le quartier des Grottes / Genève*, Genève, MetisPresses, p. 213-236.

¹¹ Rumpala Y., « Le "développement durable" appelle-t-il davantage de démocratie ? Quand le "développement durable" rencontre la "gouvernance"... », *VertigO*, Volume 8 Numéro 2 | octobre 2008.

¹² Neuwels J., « Construction durable : expertise et contre-expertise d'architectes », *VertigO*, Volume 13 Numéro 2, septembre 2013.

Axe 3 : Production

La banalisation du modèle de l'habitat durable et la systématisation des dispositifs de durabilité n'auraient pas pris un tel caractère hégémonique sur l'imaginaire et la production de l'habitat, si les acteurs qui produisent ces logements n'avaient pas repris en main les initiatives écologiques initiales (Debarre et Steinmetz¹³). Un moyen essentiel a consisté à élever le niveau technique (automatisation, miniaturisation, matériaux rares, etc.) rendant alors légitime un portage de cette technicisation par les grands groupes industriels intégrés et les "majors" du bâtiment, seuls à même de la maîtriser (Beslay et al.¹⁴). Les démarches critiques vont s'attacher à construire des filières de production alternatives. Ces filières se sont développées à partir d'un savoir-faire et/ou d'un matériau spécifiques (maison en paille, courées traditionnelles, etc.) ou à partir d'acteurs singuliers qui portaient le projet (autopromotion, auto-construction, etc.), aidés parfois dans leur initiative par les pouvoirs publics, notamment locaux. Dans quelle mesure cette question de la technique ne surdétermine-t-elle pas seulement les forces qui portent l'habitat durable, mais aussi celles, alternatives, qui critiquent la durabilité tout en s'inscrivant dans cette même logique techniciste pour trouver leur légitimité ? Par quels processus de traduction pourrait-on rendre légitime d'autres approches de l'habitat, permettant aux populations de conserver la maîtrise de leur habitat et donc de leur condition d'habiter ?

Axe 4 : Pratiques

D'une certaine façon, on assiste à une popularisation de l'habiter durable, qui va de pair avec une entreprise de responsabilisation bien plus large, dans laquelle l'addition des actions individuelles est censée sauver ce qui peut encore l'être. Mais alors que les acteurs alternatifs initiaux maîtrisaient la définition des contraintes qu'ils s'appliquaient et les inscrivaient dans un projet de société cohérent avec une visée autogestionnaire, rien de tel aujourd'hui. On assiste d'un côté, à une maîtrise des compétences techniques par les grandes entreprises, qui réduisent les populations à des clients potentiels. De l'autre, les institutions publiques portent une injonction à la responsabilité qui réduit les populations à des déviants potentiels. Cet impératif est relayé par une multiplicité d'acteurs (publics, privés, associatifs, etc.), détenant le plus souvent un monopole de la parole légitime sur ce qu'habiter (durable) veut dire (Criticat 2013¹⁵, Renauld 2013¹⁶). Dans quelle mesure l'habitat durable pourrait-il donc faire émerger de la pratique ordinaire et des expériences quotidiennes une « pratique citoyenne » socialisée, capable de s'émanciper de l'injonction aux « comportements responsables » individualisants ? Bref, comment l'habitat (durable) peut-il (re)faire société ?

Partis des expériences intimes du chez-soi, nous arrivons ainsi au bien commun et à la dimension socialisatrice de l'habiter. Comment cet habiter peut-il ainsi reconfigurer notre rapport au monde autrement que par une injonction à la ville durable et réinterroger ainsi les enjeux environnementaux, sociaux, économiques, culturels, de gouvernance, etc. ? Ce numéro de Sciences de la société fait l'hypothèse que les critiques qui sont aujourd'hui portées par les acteurs envers l'habitat durable peuvent nous aider à apporter des éléments de réponse à la mesure de ces enjeux.

¹³ Debarre A., Steinmetz H., « L'invention de l'autopromotion à Strasbourg », Métropolitiques, 06/02/2012 (<http://www.metropolitiques.eu/L-invention-de-l-autopromotion-a.html>)

¹⁴ Beslay C., Gournet R. et Zélem M-C., « Le "bâtiment économe" : utopie technicienne et "résistance" des usages », in Boissonade J. (dir.), La ville durable controversée. Les dynamiques urbaines dans le mouvement critique, Paris, Petra, à paraître fev. 2015.

¹⁵ Criticat, Dossier ville durable, Numéro 11, 2013.

¹⁶ Renauld V., « L'habitat écologique à l'épreuve de son public », EspacesTemps.net, Travaux, 25/03/2013 (<http://www.espacestems.net/articles/lhabitat-ecologique-a-lepreuve-de-son-public-3/>)

Propositions d'articles ou notes de recherche

Les propositions d'articles ne dépasseront pas 1500 signes tout compris (espaces, notes et références bibliographiques).

Des projets de notes de recherche (1500 signes tout compris), et éventuellement de notes de lecture, articulées sur la thématique pourront être également retenues.

Les propositions sont à envoyer sous format électronique Word (.doc) intitulé de la façon suivante : `nomprenom.doc` à l'adresse : jboisson@msh-paris.fr , marc.mequignon@free.fr et jp.mignot@free.fr avant le 15 mars 2015

Calendrier

- Lancement de l'appel à contribution : janvier 2015
- 15 mars 2015 : date limite d'envoi des propositions d'articles
- 15 avril 2015 : réponses aux contributeurs.
- 15 septembre 2015 : date limite d'envoi des articles pour évaluation en double aveugle par un comité de lecture. Les articles ne devront pas dépasser 45000 signes tout compris (espaces, notes et références bibliographiques).
- 15 novembre 2015 : retour des évaluations par le comité de lecture et réponse aux auteurs.
- 15 décembre 2015 : date limite d'envoi des articles réécrits.
- 1er trimestre 2016 : publication du numéro de la revue.

Comité scientifique

Christophe BESLAY, Sociologue indépendant (BESCB), Maître de Conférences associé, Département de Sociologie et d'Anthropologie, Toulouse.

Jérôme BOISSONADE, Maître de Conférences à l'Université du Littoral (ULCO), Dunkerque et chercheur à l'UMR LAVUE (AUS), Paris

Claire CARRIOU, Maître de conférences à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense

Adad CHERIF, Professeur, Doyen de la faculté des sciences de la terre et de l'architecture Université D'Oum El Bouaghi, Algérie

Laurent DEVISME, Enseignant-chercheur, Maître-Assistant (HDR) à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes

Cyria EMELIANOFF, Professeur à l'Université du Maine, Espaces et Sociétés, Le Mans

Yankel FIJALKOW, Professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris - Val de Seine, CRH / UMR CNRS 7218 LAVUE

Hassan Ait HADDOU, Enseignant-chercheur LIFAM MA, École nationale supérieure d'architecture de Montpellier

Laure HELAND, Associate Professor, Guest Research Scholar, Faculty of Built Environment, University of Washington, Etats-Unis.

Marie Christine JAILLET, Directrice de recherche au CNRS, LISST-Cieu, Toulouse

Jean-Michel LEGER, Sociologue, ingénieur de recherche CNRS, chercheur à l'Ipraus, Paris

Jean-Pierre MIGNOT, Maître de Conférence de Sciences Economiques (HDR), LERASS, Toulouse

Julie NEUWELS, Chercheuse et architecte, Faculté d'Architecture, Université Libre de Bruxelles

Vincent RENAULD, Ingénieur et Docteur en urbanisme, INSA de Lyon

Taoufik SOUAMI, Professeur des Universités à l'Institut Français d'Urbanisme, Université de Paris Est Marne La Vallée, Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTTS), Champs-sur-Marne

Jodelle ZETLAOUI-LEGER, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris la Villette, sociologue, urbaniste IUP, Paris

George ZISSIS, Professeur, Directeur de la Fédération Système Habitat & Habitant, pour un objectif de développement Durable, Toulouse

Catégories

Études urbaines, Sociologie urbaine, Ethnologie, anthropologie, Géographie urbaine, Espace, société et territoire, Nature, paysage et environnement, Géographie appliquée et aménagement, Sociologie politique, Politiques et actions publiques, Architecture

Mots-clés

Habitat, architecture, construction, énergie, usages, normalisation, environnement, durabilité, critique

URLS de référence

- [Site Internet de la revue Sciences de la Société](#)
- [Site Internet du réseau Approches Critiques du Développement Durable \(ACDD\)](#)